VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Résidence à Deux Etages Bien Construite et

Avantageusement Située, 1352 rue du Camp, entre les rues Melpomène et Terpsichore.

Successin d'Aristide Negueloua.

No 59,087—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 21 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division "C", signé le 15 mai 1899 dans l'affaire ci-dessus mentionnée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Résidence à deux étages en briques et bois avantageusement située 1352 rue du Camp entre les rues Melpomène et Terpsichore, comprenant un corridor, 11 chambres, une grande arrière-cour en partie carrelée, une allée de côté, un hangar, cuve, etc. Le terrain sur lequel sont les bâtisses, est un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasin, Terpsichore et Melpomène, désigné comme le "B" sur le plan tracé par W. T. Thompson, député voyer de ville à la date du 11 février 1859, annexé à un acte passé pardevant le E. Bonny, notaire, le 12 février, 1858, et mesurant en mesure américaine, 25 pieds de face à la rue Camp, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre les lignes parallèles.

Conditions de Vente—Comptant—L'acquéreur devra assumer en plus les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1899, et faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur immédiatement après l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jas. Lautenschlaeger notaire public, aux frais de l'acquéreur.

BENJAMIN ORY, avocat.

21 mai—21 28—juin 4 11 18

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE DOUBLE.

Encoignure Chestnut et Général Taylor.

Succession de John M. Freudenstein.

No 58,852—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. — Division E,

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, —MERCREDI, 7 juin 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H Theard, juge de la Cour Civile pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 11 mai 1899, dans l'affaire et pour le compte de la succession de John M. Freudenstein, il sera vendu à l'enchère—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations, droits, privilèges, etc., y appartenant, situés dans le 6me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Général Taylor, Camp et Peniston, désignés par les numéros 5, 6 et 7 de l'ilet No 14, d'après un plan déposé dans le bureau de James Graham, ancien notaire, comme plan No 140. Les lots Nos 5 et 6 se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Chesnut, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 115 pieds. Le lot No 7 forme l'encoignure des rues Chesnut et Général Taylor, et mesure 30 pieds 11 pouces et une ligne de face à la rue Chesnut, sur une profondeur et face sur la rue Général Taylor de 115 pieds. Les améliorations comprennent une bonne et agréable maison double, désignée par les numéros municipaux 3818, 3820, 3822 rue Chesnut.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, et pour la balance l'acquéreur devra assumer un billet hypothécaire de $1,500 échéant le 17 octobre 1899, et pour toute balance en sus, l'acquéreur devra fournir quatre billets de montants égaux, dans le jour de l'adjudication et payables un après date, garantis par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de 8 0|0 par an du jour de la date et garantis également par la police d'assurance et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devra assumer en plus du montant de la vente les taxes de 1899.

Acte de vente pardevant E. L. Simond, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres de Revenus. Un dépôt exigé au moment de l'adjudication.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 à date.

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sites à Bâtir dans le Troisième District.

Sur les rues Girod, St Jean Baptiste et St Ferdinand,

A L'ENCAN.

In Re Mme Marie Anne Bouteloupe, une absente.

No 58,528—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune. — JEUDI, le 22 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 11 mai 1899, il sera vendu à l'enchère publique la suivante décrite propriété, à savoir—

1° Deux lots de terre dans le Troisième District dans l'ilet No 520 borné par les rues Girod ou Villeré, Urquhart, Port et St Ferdinand. Les lots sont 19 et 20 et mesurant chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue Girod (ou Villeré) sur 100 pieds de profondeur.

2° Un demi intérêt indivisé dans et pour un lot de terre dans le Troisième District, dans l'ilet No 610, borné par les rues Girod ou Villeré, Port, Lafayette et St Jean Baptiste ou Robertson. Le lot No 15 mesurant 43 pieds de face à la rue St Jean Baptiste ou Robertson sur 105 pieds de profondeur.

3° Un demi intérêt indivis dans et pour trois lots de terre dans le 3me District, dans l'ilet No 649 borné par les rues St-Ferdinand, Port, St-Avid et Claiborne, St Jean Baptiste ou Robertson. Les lots 7, 8 et 9 mesurant chacun 43 pieds 8 pouces de face à la rue St-Ferdinand, sur 131 pieds 2 lignes de profondeur.

Conditions de la vente — Comptant; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes pour cette année 1899 et devant faire un dépôt de 20 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente incluant les timbres de guerre du revenu des E.-U., aux frais de l'acquéreur pardevant E. Upton, notaire

21 mai—21 28—juin 4 11 18 22

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 59,303—Division A — Kirsch et Weill, vs leurs créanciers.—Ordre de Cour —Qu'une réunion des créanciers de la raison sociale de Kirsch et Weill, composée de Charles Kirsch et Charles Weill, présentée dans cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant Charles Schneidau Esq., notaire public, en son office No 107 rue Camp, en cette ville, commençant le lundi 12me jour de juin 1899, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application desdits pétitionnaires pour répit, et dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre les personnes ainsi que la propriété desdits pétitionnaires soient suspendues, et que Wm Andrew Collins, Esq avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 5 mai 1899.

[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D RANKIN,
Député-greffier.

7 mai—7 20—juin 5

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottages du Troisième District et Lots pour Bâtir.

Cottage en Bois No 1736 rue Marigny, entre les rues Derbigny et Roman.

Cottages en bois, Nos 1467, 1463, 1455 rue Dorgenois et quatre bons lots pour bâtir, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Columbus et le Chemin du Bayou. Toutes les propriétés ci-dessus devant être vendues séparément.

Succession de Charles Ebert.

No 14,632— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 7 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 mai 1899, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, la ci-après décrite propriété à savoir—

1° Le gentil cottage en bois, 1736 rue Marigny, couvert en ardoises, contenant 4 chambres, cuisine, hangar, citerne, etc., hangar au-dessus de la banquette, allée de côté etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, et désigné par le No 22 de l'ilet No 7, lequel est borné par les rues Solidelle, Marigny, Prosper et les Champs Elysées, d'après un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14e jour de juillet 1847, et déposé en l'étude de Théo. Guyol, notaire en cette ville, pour référence. Ledit lot mesurant d'après ledit plan 32 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 100 pieds 9 pouces entre lignes parallèles.

2° Le cottage en bois, No 1467 rue Dorgenois, encoignure Columbus, retiré de la banquette et contenant 5 chambres, hangar, citerne etc. Le lot de terre est désigné par le No 1 et est décrit comme un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Colombus et le Chemin du Bayou, et formant l'encoignure des rues Dorgenois et Columbus, et mesurant 32 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur et façade sur la rue Colombus de 110 pieds.

3° Le cottage en bois, 1463, rue Dorgenois, contigu à la propriété deuxièmement décrite, retiré de la banquette, contenant 3 chambres, hangar, cuisine, citerne, etc. Le lot de terre est dans le même District et ilet que la propriété deuxièmement décrite, est désigné par le No 2 et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Dorgenois, la même largeur dans le fond et 110 pieds de profondeur.

4° Le bon lot pour bâtir, contigu à la propriété ci-dessus troisièmement décrite, désigné par le No 3, et mesurant 31 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Dorgenois, la même largeur dans le fond sur 110 pieds de profondeur.

5° Le bon cottage en bois 1455 rue Dorgenois, contenant galeries de côté, 3 chambres, etc., 2 chambres de cuisine, citerne, hangar dans la cour. Le lot de terre est dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, y est contigu, est désigné par le No 4, et mesurant 31 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Dorgenois, la même largeur dans le fond et 110 pieds de profondeur parallèles du côté des lots Nos 1, 2 et 3.

6° Les trois beaux et grands lots pour bâtir sur la rue Columbus, entre les rues Broad et White, dans le même District et ilet que les propriétés ci-dessus deuxièmement, troisièmement, quatrièmement et cinquièmement décrites, désignés par les Nos 5, 6, et 7. Le lot No 5 mesurant 33 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Colombus, même largeur dans le fond sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces. Ledit lot No 5 étant contigu à la ligne du fond des lots Nos 1, 2, 3 et 4. Le lot No 6 mesurant 33 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Colombus sur une profondeur de 127 pieds et 6 pouces, ledit lot No 6 étant contigu au lot No 5.

Le lot No 7 est co tigu au lot No 6 et mesurant 33 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Columbus sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces parallèles avec la ligne de côté des lots Nos 5 et 6.

Les descriptions et les mesures des propriétés ci-dessus, deuxièmement, troisièmement, quatrièmement cinquièmement et sixièmement décrites étant en accord avec un plan par Arthur De Armas, daté le 24 juin 1873.

Toutes les propriétés ci dessus sont bien situées dans le prospère Troisième District, sont certaines d'une hausse constante et prouveront d'être de bons placements.

Conditions— Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de 1 et 2 ans, devant être garanti par billets des acquéreurs portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente, 5 0|0 honoraire d'avocat en cas de procès, et toutes les clauses usuelles de sécurité contenue dans des actes de vente. L'acquéreur devra déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, devant payer les timbres de revenu de l'intérieur des Etats-Unis sur l'acte de vente, et de payer les taxes de 1899 au dessus et en plus le prix de l'adjudication. Actes de vente pardevant Bernard Titche, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mai—7 9 14 21 28—juin 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

UN BON COTTAGE SIMPLE

No 532 rue Galvez,

Entre les rues Perdido et Gravier.

—ET—

UN JOLI LOT POUR BATIR

Enc. des rues Perdido et Galvez.

Succession de Mme Mary Doyle, Veuve de Robert Gardner.

No 57,960—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger. Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet. MARDI, le 30 mai 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, division C, signé le 24 avril 1899, dans l'affaire ci-dessus intulée, la suivante propriété décrite, à savoir:

1° Le bon cottage simple No 532 rue Galvez, entre les rues Perdido et Gravier, ilet rue Johnson, dans le Premier District de cette ville, retiré de la banquette, contenant 3 chambres, cuisine, hangar, citerne, etc. La cour est en partie pavée. Le lot de terre est désigné par le No 11 de l'ilet 25, et mesure 29 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Galvez sur 132 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur, le tout en mesure anglaise, en conformité avec un plan dressé par Louis Bringier, voyer, daté le 19 avril 1834, déposé dans les archives de D L. McCay, ancien notaire, et comme il est aussi démontré sur un devis fait par Geo. De Armas, député voyer de ville, le 17 avril 1899. Une modeste demeure dans un bon voisinage ou un bon placement.

2° Le beau lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Galvez, Miro et Gravier désigné par le No 1 et formant l'encoignure des rues Perdido et Galvez et mesurant 27 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Galvez, et entre lignes parallèles.

Le lot est entouré d'une barrière, dans un bon voisinage et est certain d'augmenter de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an sur les paiements différés, toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1899 en plus et au-dessus le montant de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication

Actes de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 av—27 30—mai 7 14 21 28 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D—No 59,045—Mme J. J. Blond et als vs Mme M. E Edwards. Cette affaire a été jugée ce jour ci. Presents: W. S. Parkerson Esq pour la plaignante Ivy G Kittredge Esq. pour la défenderesse. Quand, après avoir entendu l'évidence des avocats pour les deux parties, la loi et l'évidence étant en faveur de la pétitionnaire. Il est ordonné, adjugé et décrété que la défenderesse Mme Mary E. Edwards soit interdite. Jugement rendu le 26 avril 1899. Jugement signé le 1er mai 1899. Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

P. A. DUCOING, Député-Greffier.

4 mai—4 18—juin 2

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'une encoignure d'affaires

Coin des rues Dauphine et Hôpital.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 22 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 5 mai 1899, et signé le 11 mai 1899, par l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Joseph Rodrigues, tuteur naturel, vs Lucien Cassabonne, tuteur datif, et als, No 51,830 du dossier de ladite cour, la suivante décrite propriété, à savoir:

Le magasin et la résidence double en briques à un étage, à deux étages dans le fond, maintenant en usage comme une bâtisse simple, contenant boutique; chambres habitées, cabinets, cour pavée et citerne, désigné par le No 840 rue Hôpital, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine Bourbon, Hôpital et Ursulines et formant l'encoignure des rues Dauphine et Hôpital. Le lot de terre mesurant en mesure française, 30 pieds de face à la rue Hôpital sur 60 pieds de profondeur et façade à la rue Dauphine, laquelle est en mesure américaine de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur 63 pieds 11 pouces et 2 1|2 lignes de profondeur. Un bon emplacement d'affaires et placement rémunérateur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement final: 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées assurées et les polices devant être transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899 au-dessus et en plus le prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat est requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Propriété Commerciale

SUR LE

GRAND BOULEVARD,

OU SONT SITUES LES

EMPLACEMENTS DE CHOIX ET

Ayant un avenir comme aucune avenue dans le pays.

La Bâtisse en Briques à Quatre Etages,

Nos 1008 et 1010 rue Canal,

Entre la Place de l'Université et la rue S. Remparts.

(Succession de Mme Catharine Logan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 54,538.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet.—JEUDI le 1er juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 28 avril 1899, de l'Hon. Fred. D. King Juge de la susdite Cour Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:—

La splendide bâtisse en briques à quatre étages Nos 1008 et 1010 rue Canal, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal Commune, sud Remparts et la Place de l'Université (autrefois rue Dryades).

Le lot de terre est la moitié la plus près de la Place de l'Université d'un lot de terre désigné par le No 66 de l'ilet No 6 sur un plan de Jos. Pilié, voyer de ville, le 12 mai 1819 et déposé en l'étude de Michel DeArmas, alors un notaire en cette ville, le 12 juin 1819. Ledit lot ou portion de terre ayant, en mesure française, 27 pieds de face à la rue Canal sur 120 pieds de profondeur, laquelle est en mesure américaine, 28 pieds 9 pouces 2 lignes de face sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

La propriété sur ce grand boulevard est la meilleure que l'on puisse trouver pour occupation ou placement dans cette ville. Tous les chemins conduisent à Rome. Toutes les rues aboutissent à la rue du Canal. C'est le grand centre et si la propriété n'importe où a une stabilité et un avenir c'est sur la rue du Canal. Plus la Nouvelle-Orléans deviendra grande et prospère, plus les propriétés de la rue Canal augmenteront de valeur. Les capitalistes trouveront ici toutes les qualités essentielles pour un placement de premier ordre. Pour occupation où se trouve-t-il de plus grands avantages pour les marchands énergiques et vivantes.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 0|0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets.

Les améliorations doivent être conservées assurées et la police transférée au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899, en sus et au-dessus du prix de l'adjudication.

10 0|0 comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TROIS COTTAGES SIMPLES

—DANS LE—

SEPTIEME DISTRICT.

Dans l'Affaire de la Succession de John Dunn.

No 58,828—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, JEUDI, le 8 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 8 mai 1899 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, (autrefois appelé Carrollton), désignés sur le plan fait par Jacob Rathes, architecte, le 16 décembre 1835, et déposé en l'étude de William Boswell, ancien notaire, par les Nos 1, 2 et 3, dans l'ilet D, compris entre les rues Burthe, Adams, Troisième et Hillary, lesquels dits lots sont complets et mesurent comme suit: Le lot No 1 mesurant 32 1|2 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Hillary de lequelles rues il forme l'encoignure; et les lots Nos 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur; lesquels lots sont formés d'une partie du lot original No 26 sur le plan de Charles F. Zimpel, voyer, et déposé en l'étude de G E. Springer, ancien notaire Les améliorations consistent en un joli cottage de 4 chambres dans le fond et d'un cottage de 2 chambres.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans (autrefois Carrollton) désigné par le No 7, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Hillary, Cherokee et Elm, lequel lot mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage simple contenant environ 3 chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion du crédit, s'il y en a, devant être garantie par lien de vendeur et privilège, les billets à un et deux ans, à 8 pour cent d'intérêt avec toutes les clauses de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente. Actes de vente devant être passée pardevant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mai—7 14 21 28—juin 4 8

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de A. Agusti.

No 52,268—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 21 juin 1899, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 18 mai 1899, pour le compte de ladite succession la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Commune et Gravier et mesurant 24 pieds 1 pouce à la rue Dryades sur une profondeur de 86 pieds 8 pouces sur la ligne de division des lots numéros trois quatre, cinq et six au point "A" la ligne courant de ce point au point "B" en une ligne droite de la direction de la rue Gravier, 8 pieds 6 pouces de la courant du dit point vers la rue Remparts, 10 pieds 10 pouces au point "C" du dit point obliquement de la direction de la rue Gravier, à 18 pieds 10 pouces au point "D," de là au point commençant 96 pieds 10 pouces, mesure anglaise, d'après le plan de A. Castaing, daté le 3 mai 1854, déposé en l'étude de E Barnett notaire.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Delord, Pearl et Calliope, désigné par le No Un sur un plan de Charles A. Zimple, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire; ledit lot formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Delord, et mesurant 42 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 83 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2, et 90 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur et façade à la rue Delord.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Douane et Bienville, ledit lot est désigné par le numéro six et mesure plus ou moins 28 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Claiborne sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes plus ou moins de profondeur.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en des billets portant intérêt de 8 0|0 par an de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque lien et privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1899, au-dessus et en plus de l'adjudication et de déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jed C. Wenck, notaire, incluant les timbres du Revenu Intérieur aux frais de l'acquéreur.

Ernest J. Wenck, avocat

21 mai—21 28—juin 4 11 18 21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix des Troisième et Quatrième Districts.

632, rue Piété, entre les rues Chartres et Royale,

Charmant Cottage avec Jardin et Ecurie: avec tous les Avantages à proximité.

414-16, rue Philippe, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau, Résidence double, louée $10 de chaque côté.

Clinton S. Patterson et al. vs Veuve Cornelius E. Murphy et al.

No 58,776—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear Encanteur, bureau No 813, rue Commune, MERCREDI, 21 juin 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu et conformément à un jugement rendu le 10 mai 1899, et signé le 16 mai 1899, par l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites:

1° Deux lots de terre situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Piété, Royale et Chartres, désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan dressé par Jos Pilié, ingénieur, le 12 février 1838 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, alors notaire; les dits lots mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Piété sur 118 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; les améliorations consistent en un cottage enchanteur, ayant 8 chambres, vestibule, barrière en fer, gaz, jardin, écurie, citerne, latrine, etc.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 8 et 8 1|2 rue Philippe et les dépendances de cela, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Philippe, Rousseau et Serapuru, désigné par la lettre C. sur un plan dressé par S. G. de Lisle, voyer, une copie certifiée faite par E. Pilié et d'après cela mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 7 pouces de face à la rue Philippe sur une profondeur entre lignes parallèles de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en une résidence double à un étage, ayant 8 chambres, citerne, latrine, hangar pour laver, etc., connue par les nouveaux numéros municipaux 414 et 416 rue Philippe.

Termes et conditions— Un tiers comptant, la balance en un et deux ans, paiements différés, devant être garantis par hypothèque portant 7 pour cent d'intérêt, et accompagné de toutes les clauses usuelles de sécurité habituelle.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Henry Chiapella, avocat.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 21

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR EFFECTUER UN PARTAGE

Résidence en briques à deux étages,

No 1205 rue Royale,

Près de la rue Hôpital.

DANS L'AFFAIRE DE PAUL GIARDINA VS PIETRO CASANO.

No 59,020—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 30 mai 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 18 avril 1899 et signé le 25 avril 1899 dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence solide en briques à deux étages, avec trois étages dans le fond, No 1205 rue Royale contenant vestibule, trois grandes chambres au premier étage et galerie devant, vestibule et quatre chambres au deuxième étage, avec grande mansarde non finie au dessus. Dans le fond est une bâtisse en briques à trois étages contenant trois chambres et galeries, citerne, cour, pavée, etc. Le lot est décrit comme suit:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Hôpital et Quartier, mesurant, en mesure américaine, 23 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur 91 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions: La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit en billets divisés en paiements égaux, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 0|0 d'intérêt par an; la police d'assurance transférée et toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de 1899 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Philip J. Patorno, Esq. N. P., aux frais des acquéreurs.

29 av—29 30—mai 7 14 21 28 à date

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés rémunératives du Troisième District.

Magasin et résidence à deux étages No 623 rue Français et résidence en bois couverte en ardoises contigue dans le fond à la propriété ci-dessus décrite.

Succession de Caroline Kolb, épouse décédée de George Stier.

No 28,010—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, bureau, No 821 rue Gravier—JEUDI le 22 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 16 mai 1899, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Deux lots ou portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les lettres A. et B dans l'ilet No 153, borné par les rues Français, Chartres, Royale et l'avenue Champs Elysées, sur un devis d'arpentage fait par Frank H. Waldill, député voyer de ville, daté le 5 avril 1899.

Le lot A mesurant 24' 11" de face à la rue Français, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 90' 3" entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée 3' 4" de largeur sur 90' 3" de profondeur, contigu au dit lot A, sur le côté le plus près de la rue Chartres, s'ouvrant sur la rue Français, et étant commune au dit lot et à d autres; et le lot B est situé immédiatement dans le fond du dit lot A, à une distance de 90' 3" de la rue Français et à 33' 7" sur la ligne immédiatement contigue à la ligne du fond du lot A, 33' 6" 7" de largeur sur la ligne du fond la plus près de l'avenue des Champs-Elysées, sur une profondeur de 64' 8" 1" entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage de la dite allée commune, qui court de la façade du dit lot B, à la rue Français.

Les améliorations du lot A, consistent du magasin et résidence en bois à deux etages couvert en ardoises, connu sous le numéro municipal 623 rue Français et contenant magasin, vestibule, galerie sur la façade, et à peu près quatre chambres et deux cabinets.

Les améliorations du lot B, comprennent un cottage en bois couvert en ardoises, contenant trois chambres, galerie et cabinets. Dans la cour sont des hangars, citerne, etc.

Le tout d'après les plans en exhibition à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant 7 0|0 d'intérêt par an et garantie par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue.

Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes de 1899, et tous les timbres du Revenu Intérieur des E U.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 22

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement de Grande Valeur en Propriété Immobilière.

Trois Maisons Productives.

Nos 1731 et 1733, rue Remparts, entre les rues Columbus et St Antoine.

No 525 rue Mandeville et No 529 rue Mandeville.

Toutes deux entre les rues Decatur et Chartres. Deux lots sur les Champs-Elysées.

Entre Remparts et St Claude, bornés par la rue Marigny.

Le tout In re. Succession de François Lacroix.

No 9,804 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—Le MARDI, 20 juin 1899, à midi à